

2025-2026

# Bourses Impulsion

de la Fondation  
Cégep de Sherbrooke



# Fonds de bourses d'études Impulsion

Ouvrir la voie vers le cégep !

## Présentation

La **Fondation Cégep de Sherbrooke** croit que chaque jeune mérite la chance de poursuivre des études, peu importe ses moyens financiers.

Le **Fonds de bourses d'études Impulsion** a été créé pour soutenir les élèves qui souhaitent faire le saut vers le collégial, mais qui rencontrent des obstacles importants. Plus qu'une aide financière, ce fonds représente un véritable moteur de persévérance, ouvrant la voie à l'obtention d'un diplôme et à un avenir prometteur.

Pour que ce soutien atteigne réellement les jeunes qui en ont besoin, la Fondation sollicite la collaboration des écoles secondaires afin d'identifier les élèves susceptibles d'en bénéficier.

## Mission du fonds

Le **Fonds de bourses Impulsion** vise à offrir un appui financier à des élèves de 5e secondaire qui souhaitent poursuivre des études collégiales, mais qui se heurtent à des défis majeurs. Son objectif est de leur offrir un soutien déterminant lors de la transition vers le cégep.

## Objectifs

Les **bourses Impulsion** poursuivent les objectifs suivants :

- Faciliter la transition du secondaire vers le collégial;
- Encourager l'obtention d'une première qualification pour les personnes effectuant un retour aux études;
- Réduire les risques d'abandon ou de report de l'entrée aux études collégiales;
- Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur pour toute personne.

## Critères d'admissibilité

- Présenter des difficultés financières pouvant affecter la poursuite des études collégiales;
- Avoir terminé avec succès ses études secondaires ou être en voie de les compléter;
- Avoir reçu une réponse favorable à sa demande d'admission en première année à temps plein dans un programme d'études menant à un diplôme d'études collégiales (DEC) ou au cheminement Tremplin DEC.

## Orientation des candidatures

Le Fonds de bourses d'études **Impulsion** vise à soutenir des élèves de 5e secondaire dont le projet d'études collégiales est compromis par des contraintes financières réelles, qu'ils soient admissibles ou non au programme gouvernemental de Prêts et bourses.

Il est important de préciser que le Fonds **Impulsion** :

- ne vise pas à remplacer l'aide financière que les parents peuvent raisonnablement offrir à leur jeune ;
- ne constitue pas un moyen de contourner l'aide gouvernementale ni de réduire volontairement la contribution familiale ;
- repose sur une analyse globale et nuancée de la situation financière et personnelle de chaque élève.

Certaines situations peuvent toutefois justifier une candidature, entre autres lorsque :

- l'élève n'est pas admissible au Programme de prêts et bourses en raison du revenu parental, alors que le soutien financier réel demeure limité ;
- la situation familiale est complexe ou ne permet pas un appui financier stable ;
- les coûts liés à l'entrée au cégep (transport, logement, matériel) représentent un obstacle significatif à la poursuite des études.

Le rôle des conseillères et conseillers en orientation et en information scolaire est essentiel pour :

- informer les élèves de l'existence du Fonds **Impulsion** ;
- les encourager à déposer une candidature lorsque leur situation le justifie ;
- les rassurer sur le fait que chaque demande est évaluée avec respect, confidentialité et discernement.

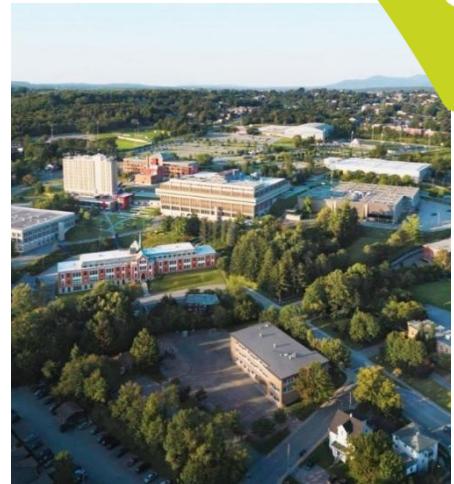
L'objectif du Fonds **Impulsion** est d'agir comme un **levier de persévérence et de réussite**, en soutenant les jeunes au moment où leur parcours scolaire est le plus vulnérable.

## Comité de sélection

Les candidatures sont remises de façon anonyme au comité de sélection afin d'assurer l'impartialité et la confidentialité du processus.

Le comité de sélection est composé :

- D'une personne de l'équipe de la Fondation Cégep de Sherbrooke;
- D'une personne du Service d'aide psychosociale du Cégep;
- D'une personne externe représentant les écoles secondaires de l'Estrie (et, si possible, intervenant auprès des élèves).



## Phases d'attribution

L'attribution des bourses Impulsion se réalise en deux phases.

### **1<sup>RE</sup> PHASE : OCTROI DE LA BOURSE D'ÉTUDES ET DE PERSÉVÉRANCE**

À cette phase, un soutien est offert afin de payer les frais d'inscription pour la première année d'études au Cégep de Sherbrooke, incluant

- les frais de scolarité de la première année ;
- l'assurance soins de santé et dentaires ;
- le transport en commun ;
- un montant pour l'achat de matériel scolaire;
- une carte de membre de la Coop du Cégep de Sherbrooke;
- certains services essentiels liés à la vie étudiante.

**Cette bourse équivaut à une somme de plus ou moins 800 \$ par personne.**

### **2<sup>E</sup> PHASE : ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN**

Cette 2<sup>e</sup> phase consiste à accompagner les personnes récipiendaires dès leur entrée au Cégep afin qu'elles bénéficient des ressources d'aides correspondant à leurs besoins. C'est aussi l'occasion de s'assurer de la viabilité économique de leur projet d'études et de les soutenir financièrement si nécessaire.

## Comment s'inscrire

Les élèves sont invités à remplir le formulaire disponible sur le [site web de la Fondation](#) et le faire parvenir par courriel mentionné sur le formulaire.

La période d'inscription est du 15 janvier au 15 mars. 23 h 59.

Pour plus d'informations, contactez Josée Mailloux, directrice de la Fondation Cégep de Sherbrooke au 819-564-6350 (poste 5337) ou par courriel à [fondation@cegepsherbrooke.qc.ca](mailto:fondation@cegepsherbrooke.qc.ca).

[Lien vers le formulaire d'inscription](#)



Impulsion — Soutenir le passage vers l'avenir !





Pour en  
savoir plus